



Dossier du BHI No. FO/599/01

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA COMMISSION DES  
FINANCES 01/2007  
11 avril 2007**

**REUNION DU COMITE RESTREINT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
30 mars 2007, BHI**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément à l'Article 14 du Règlement général, le Comité de direction s'est réuni le vendredi 30 mars avec le Président de la Commission des finances, M. M. Gaziello (Monaco) et M. A. Maidment (SH du RU), qui remplaçait le vice-président de la Commission des finances, M. B. Bussey (SH du RU), qui n'a pas pu assister à la réunion. Le Commissaire aux comptes indépendant a également participé à la réunion. Les principaux sujets de discussion ont été les suivants :

.1 Le rapport financier de l'OHI 2002-2006 et la proposition de budget quinquennal de l'OHI 2008-2012 qui ont été distribués aux Etats membres et seront examinés par la Commission des finances au cours de sa réunion du samedi 5 mai 2007 avant l'ouverture de la CHI, ont été présentés par le Comité de direction et discutés. Le Comité restreint de la Commission des finances a examiné, analysé, discuté et accepté les deux rapports ;

.2 Les autres points de l'ordre du jour de la Commission des finances ainsi que les procédures à suivre au cours de la réunion ont été présentés par le Comité de direction, discutés et acceptés ;

.3 Les progrès relatifs à l'exécution budgétaire ont été examinés, à partir du "Document de reporting financier mensuel" et il a été noté qu'elle progressait régulièrement et sans problème ;

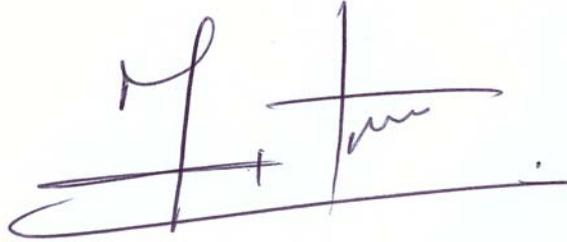
.4 La situation du règlement des contributions des Etats membres a été examinée. En ce qui concerne les deux premiers mois de 2007, 42,04% des contributions ont été reçues par rapport à un pourcentage de 48,65% à la même époque en 2006 ; toutefois, ce taux de règlement des contributions ne pose actuellement pas de problème ;

.5 Le Comité de direction présente la situation de la part du Fonds de retraite interne investi en actions, et explique qu'à l'heure actuelle, il présente un solde positif de 10,000 Euros. Tous les participants conviennent qu'il est temps de le convertir en espèces et de le placer dans le compte bancaire du Fonds de retraite interne.

2. Il a été décidé que la prochaine réunion du Comité restreint de la Commission des finances se tiendra le vendredi 4 mai afin d'examiner les détails de la réunion de la Commission des finances.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Au nom du Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke, with a smaller signature below it.

Vice-amiral Alexandros MARATOS  
Président